

RANDO PLAISIR

Compte rendu du Conseil d'Administration du 04 septembre 2019



Présents : Serge Bardet, René Billon, Françoise Blanc, Martine Dessagne, Patrick Fèvre, Patrick Garcia, Maurice Guérin, Roland Hucher, Aimé Lingot, Pierre Masi, Jacques Mermillon, Jeanine Palmigiani, Patrick Ripoteau

Excusés : André Evieux, Marc Granger, Maurice Guillon

Le président René Billon ouvre la séance à 09h00 pour traiter les points inscrits à l'ordre du jour diffusé le 26/08/19.

Préparation de l'AG

Notre Assemblée Générale aura lieu le mardi 1er octobre prochain à 20h00, la salle du foyer rural de Poncin a été réservée. Rendez vous à 16h00 pour les membres du CA qui préparent l'AG.

Pierre Masi s'occupe des fiches d'épargne et de la collecte des pouvoirs.

Les convocations sont à envoyer au plus vite aux maires, aux clubs et associations puis aux membres du club (Patrick Fèvre).

Le prix de la licence 2020 est fixé par la fédération à 27 €, soit 1 € de plus que l'an passé. Il est proposé en séance de conserver inchangé le prix de 8 € pour l'adhésion au club en 2020 ce qui représente un total de 35 €. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité ce montant qui sera proposé en AG du 1er octobre pour validation par un vote des membres du club.

La fiche d'inscription au club et demande de licence associée (nouvelle ou renouvelée) sera envoyée avec la convocation à l'AG : chacun doit l'imprimer, la compléter pour la fournir en fin d'AG, après vote d'approbation de la somme à payer pour 2020.

La fourniture du certificat médical est à prévoir pour les nouvelles adhésions ou pour les renouvellements si le renseignement du questionnaire de santé le demande ou si la fin de validité du certificat médical actuel survient en cours de la saison 2020 (soit avant le 01/09/2020). La liste des adhérents devant renouveler leur certificat médical est disponible sur le site internet du club.

Les membres sortants du CA (élus depuis 3 ans) doivent préciser à René Billon s'ils souhaitent rester au CA et un appel à candidature est fait aux membres du club pour compléter et renforcer notre CA. Des candidatures féminines seraient les bienvenues pour améliorer une situation bien éloignée de l'égalité à ce jour...Les membres du club intéressés peuvent se faire connaître auprès de René Billon ou Jacques Mermillon en vue du vote en AG pour renouveler le CA.

Patrick Garcia s'occupe du diaporama avec les photos disponibles des sorties de la saison.

L'AG se terminera classiquement autour du verre de l'amitié et d'une part de galette. Jeanine Palmigiani se charge des commandes.

Point sur les commissions

- Commission Randos :

Pour le 3e trimestre 2019 le nombre moyen de randonneur est de 26 le lundi et de 35 le jeudi selon Jacques Mermillon. Pour la même période en 2018 la moyenne était respectivement de 18 et 31. Jacques ne dispose pas des informations nécessaires pour les randos douces du jeudi.

L'augmentation sensible de la participation aux randos du lundi est peut-être due à la décision de marcher le matin en période chaude, à partir du 15 juillet. Une mise en pratique dès le 1er juillet est envisageable.

Françoise Blanc fait part en CA de la difficulté de trouver des personnes pour encadrer les randos douces en juillet et août. Après échanges le CA valide qu'en 2020 il n'y aura pas de programmation de randos douces en août.

Les calendriers des randonnées du 4e trimestre seront établis prochainement.

- Commission Sentiers :

Nous restons toujours dans l'attente des plaques signalétiques commandées et dont la livraison est liée à la mise à jour du PDIPR.

3300 € euros ont été versés au CDRP de l'Ain par la communauté de communes au titre de la dotation pour l'entretien des sentiers et à ce jour les versements aux clubs concernés n'ont pas eu lieu. Pierre Masi rappelle qu'en général ils interviennent en fin d'année.

Une demi journée d'entretien des sentiers en octobre est en cours de préparation

- Commission Communication / Animation

Pour rappel la sortie annuelle est prévue le 28 septembre avec un départ à 7h15 du parking du collège de Poncin.

Martine Dessagne précise en CA que toutes les confirmations nécessaires ont été réalisées (car, restaurant, musée...).

La visite des fontaines pétifiantes est encadrée et se fera en 2 groupes.

Informations et questions diverses

- le club de marche nordique de Poncin organise des essais gratuits le WE prochain. René Billon diffuse l'information aux membres du club.
- Patrick Garcia propose ses services suite à une demande de Patrick Ripoteau d'aide à la gestion du site internet Rando Plaisir. La CA donne son accord sur ce fonctionnement.

Le prochain CA se tiendra le 23 octobre 2019 à 9h00 (salle de réunion du foyer rural).

Le secrétaire, Patrick FEVRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patrick FEVRE', written in a cursive style.